

## Se mobiliser pendant la Peak Période... ça paye !!

### Bilan des luttes de novembre et décembre En Loire Atlantique

Luttant contre les vents contraires, venant parfois de la direction, mais également d'Organisations syndicales résignées, **la CGT a continué le combat** qui est le sien depuis plusieurs mois maintenant, **la sauvegarde de nos emplois et la hausse de nos salaires.**

Après la très belle lutte gagnante des factrices et facteurs St Julien de Concelles, 3 jours de grèves et 3 cédésations, des renforts Peak Période augmentés, il apparaissait naturel de devoir confirmer cette action sur le plan départemental, avec le dépôt d'un préavis ambitieux dont les revendications semblaient collées aux besoins urgents des agents :

- ✓ Un Smic à 2000 euros brut
- ✓ Un 13<sup>ème</sup> mois
- ✓ Un statut de postier pour toutes et tous



**Certes les freins d'une lutte en décembre ne manquent pas** mais doivent être déconstruits avec pédagogie si l'on veut un jour avancer sur ces revendications prioritaires :

- **La grève n'empêche pas la distribution des calendriers**, au contraire elle doit permettre d'expliquer aux usagers ce que vivent les factrices et facteurs au quotidien.
- **Battons-nous également pour le maintien du droit de grève** attaqué dans le critère de **présentisme des différentes primes et autres bonus !**
- **Enfin il n'y a pas de revendications dites nationales**, il faut systématiquement dans chaque préavis y compris local, faire comprendre à la direction que les facteurs sont très mal payés pour la tâche qu'ils accomplissent !

Si la grève du 08 décembre n'a pas pris, en revanche plusieurs bureaux et services ont décidé localement de déposer des préavis avec la CGT :

**Vertou le 03 décembre** dernier a obtenu sur simple négociation de préavis de grève :  
3 renforts jusqu'au 22 janvier, réajustement de l'organisation début 2022, suspension de la méridienne jusqu'au 30 mars 2022.

**Montbert** a obtenu sur simple négociation de préavis de grève :  
Mise en place de l'organisation colis à tout moment en fonction du niveau de trafic communiqué par la direction, et la confirmation d'une cédésation Poste.

**Le service Cedex de Carquefou** a obtenu sur simple négociation de préavis de grève :  
Mise en application des ajustements décidés en groupe de travail dès le 07 janvier, avec renfort sur les 3 tournées en surcharge constatée, accompagnement et pesage des tournées, fin janvier.

Le Personnel de ces 3 sites sera certainement vigilant en ce début d'année au bon respect du relevé et est prêt à nouveau à interpeler la direction dans le cas contraire.

**Sur le plan juridique la CGT n'est pas en reste** non plus puisqu'elle défend depuis 1 an toujours 3 salarié-es intérimaires aux prud'hommes pour leur requalification en CDI Poste.

**La décision rendue en avril, pourrait faire jurisprudence sur le recours abusif à l'intérim à la Poste.**

L'inspection du travail face aux demandes répétées des salarié-e-s et de la CGT est intervenue plusieurs fois dans le département cette année pour recenser le niveau de précarité (intérimaires et CDD) dans vos centres. Un gros travail de recensement est effectué régulièrement par nos syndiqué-e-s afin de faciliter le travail de l'inspection du travail.

**Ces différentes actions (grèves et démarches juridiques) conjointes ont permis de débloquent les compteurs de Cédésations en cette fin d'année, vagues successives de 35 puis 18 en novembre et décembre, oui la lutte en Peak Période paye !**

**En 2022** comptez sur la CGT Fapt44 pour se battre à vos côtés car la régression sociale ne se négocie pas :

**Elle se combat !**

